

Comporte une table alphabétique en fin d'année

REGISTRE

Contenant dix-huit feuillets, cotés et paraphés par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS** de la commune de Trilbardou pendant le cours de l'année 1890.

A Meaux, le Seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

J. le Président
G. de Villers

En mil huit cent quatre-vingt-dix, le samedi, quatre Janvier, à onze heures et demie du matin. Devant nous Louis Deloboch, maire et officier de l'état civil, de la Commune de Trilbardou canton de Clay, (Seine-et-Marne), sont comparus publiquement en notre maison communale pour y contracter mariage; Emery Jules Théodore, couvreur, âgé de vingt-cinq ans, domicilié à Monthyon canton de Dammarie, (Seine-et-Marne), et y étant né le vingt-sept novembre mil huit cent soixante-quatre, ainsi que le constate son acte de naissance, fils majeur et légitime de Emery Alexandre Étienne, couvreur, âgé de quarante-neuf ans, et de Darvin Julie Emerantime, sans profession, âgée de quarante-huit ans, tous deux domiciliés en la susdite Commune de Monthyon, ici présents et consentants au



N^o 1.
En 4 Janvier 1890
Mariage
Emery Jules Théodore
Debraucourt Eugénie
Josephine.

mariage d'une part. *E. Debeauvais Eugénie*
Josephine, sans profession, âgée de vingt cinq
ans, domiciliée en cette Commune, née à
Fénelly canton de Cluses (Savoie et Narne), le
sept novembre mil huit cent soixante
quatre, ainsi que le constate son acte de
naissance, fille majeure et légitime de
Debeauvais Antoine Alfred, âgé de cinquante
quatre ans, entrepreneur de travaux publics
et de Dubois Marie Louise Eugénie sans
profession, âgée de quarante quatre ans
sans deux, domiciliées également en cette
Commune, ici présentes et consentantes au
mariage d'autre part. Les compa-
gnons ont requis de procéder à la célébration
de leur mariage dans les publications ont
été faites en notre Commune les dimanches
dix-neuf, de vingt deux, décembre mil huit
cent quatre vingt neuf, heures de midi
dans opposition, et dans la dite Commune
de Monthyon également les quinze et
vingt deux, décembre de la même année,
à la même heure sans opposition, ainsi
que le constate le certificat de publication
et de non opposition qui nous a été
délivré. Nous avons ensuite interpellé
les futurs époux, ainsi que leurs pères et
mères de nous déclarer s'il avait été
fait un contrat de mariage, ils nous
ont répondu affirmativement et nous



ont déclaré que cet acte avait été 92
rédigé par maître Caron notaire à Neaufort,
le vingt huit décembre mil huit cent quatre
vingt neuf, ainsi que le constate le certificat
qui nous a été délivré. *E. Jules* époux nous
le rapport de la loi militaire se trouve dans
la réserve de l'armée active. Nous nous sommes
fait remettre les actes de naissances des futurs
époux, le certificat de publications et de non
opposition de la Commune de Monthyon, le
certificat du notaire de Neaufort, tous ces papiers
respectivement sigilés et dûment paraphés
par nous et les parties procuivantes, restèrent
annexés à l'un des doubles du présent acte
de mariage. Nous avons donné lecture de toutes
les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre
six du titre Du Mariage au code civil,
nous avons demandé aux futurs époux, et à
la future épouse s'ils veulent se prendre
pour mari et pour femme, Chacun d'eux
ayant répondu séparément et affirmativement,
nous, officier civil avons déclaré
au nom de la loi que Emery Jules Théodore et
Debeauvais Eugénie Josephine sont unis par
le mariage. Nous avons immédiatement
dressé le présent acte en présence 1^o Du côté
de l'époux, Emery Théodore Denis, âgé de
quarante-six ans, marchand de bois, incl.
paternel de l'époux, *Darrivier Jules* Hyppolite
âgé de quarante-trois ans, entrepreneur de

par eux publiés, oncle maternel de l'époux
 tous deux domiciliés en la susdite Commune
 de Northyon. 2^e Du côté de l'épouse, Felleux
 Alexandre Graph, âgé de soixante-neuf ans,
 horticulteur, domicilié à Neauve, ami de
 l'épouse, Dubois Emmanuel Victor, âgé
 de soixante-sept ans, domicilié en cette
 Commune, grand-père maternel de l'époux
 tous quatre témoins majeurs, lesquels
 ainsi que les parties contractantes, les
 pères et mères des époux, signé avec
 nous le présent acte de mariage après
 lecture faite.

John Emerantine
 Marie Dubois Capain Dubois
 Emerantine Fournier
 Emerantine Dubois
 J. Fournier

1890
 Du 5 janvier 1890.
 Naissance
 Arthur Eugène Féon
 Dutoit.
 An mil huit cent quatre-vingt
 dix, le 5^e janvier, à onze heures du matin
 devant nous Louis Delarogère, maire
 et officier de l'état civil de la Commune
 de Culbardeux canton de Claye, Seine-et-Marne
 est comparu le sieur Dutoit Arthur
 Étienne, Berger, âgé de quarante-sept ans,
 domicilié en cette Commune, lequel nous
 a déclaré qu'il hier, à huit heures du soir

Merci à Fublains (S & M) le dix
 neuf novembre mil neuf cent quatre-vingt
 avec Coustant Pierre Amédée
 le vingt avril mil neuf cent quatre-vingt
 le Maire
 Fernand Keller



il lui est né de son légitime mariage **G.D.**
 avec Claireyevie Seuillem, sans profession, âgée
 de trente-huit, demurant avec lui au même
 domicile, un enfant du sexe masculin
 qu'il nous présente et auquel il a déclaré
 donner les prénoms de Arthur Eugène Féon. Les
 dites présentations et déclarations faites en présence
 des sieurs Croinvalds Aimé Victor, coadjuteur,
 âgé de vingt-neuf ans, et de Fourcin Jules
 Emmanuël Tailleur, âgé de cinquante-deux
 ans, tous deux témoins majeurs, domiciliés
 en cette Commune, lesquels ont ainsi que
 le père de l'enfant signé avec nous le
 présent acte de naissance après lecture faite.

Décédé à
 Marnouville le 10
 1890
 24 Janvier 1893
 Le Maire

1893
 Du 20 janvier 1890
 Decès
 Laurence Scholastique
 Clément.
 S'An mil huit cent quatre-vingt dix, le vingt
 janvier, à cinq heures du soir, devant Louis
 Delarogère maire et officier de l'état civil de la
 Commune de Culbardeux canton de Claye (Seine-et-
 Marne) ont comparu les sieurs Lavierrin Auguste,
 manoeuvrier, âgé de cinquante-deux ans, les
 Sennet Amédée, domestique, âgé de trente
 ans, tous deux témoins majeurs domiciliés
 en cette Commune, le premier fils et le deuxième
 et après renommée et le second pères, lesquels
 nous ont déclaré qu'aujourd'hui à deux heures
 du soir est décédé en son domicile en cette
 Commune Laurence Scholastique Clément, sans
 profession, âgée de soixante-deux ans

et onze mois, née au Plessis l'évêque (seigneur
de Namur) le premier février mil huit cent
dix, fille des défunts Clément Jean Denis
et de Cotelle Marie Scholastique et veuve
de Denis Tavernier. Après nous être assu-
ré du décès, nous avons dressé le présent
acte que les déclarants ont signé avec
nous après lecture faite.

Quatre A. Clément
Delwische

N. An mil huit cent quatre vingt dix, le
premier février, à huit heures du matin. Devant
nous Louis Delaroche, maire et officier de l'état
civil de la Commune de Gillhardou canton de
Claye (seigneur de Namur), sont comparus les sieurs
Marin Vidor, âgé de trente cinq ans, entrepreneur
de maçonnerie, et Debeaupuis Abel, jardinier,
âgé de trente sept ans, tous deux domiciliés
à Charconois, canton de Namur, le premier
époux domiciliés en cette Commune. Le premier
Abel du défunt ci après nommé et le second
gendre, lesquels nous ont déclaré que ce
matin, Marin Jean Baptiste, propriétaire, âgé
de soixante six ans et dix mois, né en cette
Commune le dix sept mars mil huit cent
vingt huit, fils des défunts Marin Jean
Baptiste Fani et de Julienne Florie Fanchescal,
et époux de Clotilde Honorine Devotiere, est
décédé à une heure, en son domicile en cette
Commune. Après nous être assuré du
décès, nous avons dressé le présent acte,



905

Du 8 Février 1890
Mariage
Duquesne Theophile
Foy Mathilde Sidonie

44
qui les déclarants ont signé avec nous. (90)
après lecture faite

Delwische Marie A. Debeaupuis

L'An mil huit cent quatre vingt dix, le samedi
huit février, à onze heures du matin. Devant nous
Louis Delaroche, maire et officier de l'état civil de
la Commune de Gillhardou canton de Claye (seigneur
de Namur), sont comparus publiquement en
notre maison Commune Foy et contractants mariage,
Theophile Duquesne, sujet belge, âgé de vingt
six ans et cinq mois, charretier, domicilié à
Faulx, canton de Lagry seigneur de Namur, né à
Schuurisse, arrondissement d'Audenarde
Province de la Flandre orientale le douze
septembre mil huit cent soixante trois, ainsi
que le constate son acte de naissance, fils
majeur et légitime de Jean Baptiste Duquesne
manouvrier âgé de soixante trois ans domicilié à Chau-
conois, canton de Namur, consentant au mariage
par acte passé devant maître Courtier notaire,
le six, quatre derniers en la demeure du sus nommé
Duquesne à Charconois, et de Constante Demie
décédé le vingt un février mil huit cent soixante
seize en la susdite Commune de Charconois,
ainsi que le constate l'acte de décès qui nous a
été délivré. Et Mathilde Sidonie Foy, sans profession,
domiciliée en cette Commune, et y étant née le
vingt huit juillet mil huit cent soixante six,
ainsi que le constate son acte de naissance

inscrit dans nos registres et dont l'au-
rial a été mis sous nos yeux, âgé de vingt
trois ans et six mois, fille majeure et légitime
de Louis Alexandre Roy manoeuvrier, âgé
de cinquante ans, et de Louise Felicité Baudouin
sans profession, âgée de quarante trois ans
tous deux domiciliés également en cette
Commune, ici présents et consentants au
mariage, d'autre part. Les Comparants nous
ont requis de procéder à la célébration de leur
mariage, dont les publications ont été faites
en notre Communauté les dimanches dix neuf
et vingt six janvier mil huit cent quatre vingt
deux, sans opposition, et dans la Communauté
de Jablines canton de Saigny (sein et Harve)
également les dimanches dix neuf et vingt
six janvier de la même année à la même
heure, sans opposition, ainsi que le constate
le certificat de publications et de nos oppositions
qui nous a été déposé. Nous avons en suite
interpellé les futurs époux, ainsi que les témoins
autorisant le mariage, de nous déclarer s'il
avait été fait en contrat, ils nous ont
répondu négativement. Nous nous sommes
fait remettre l'acte de naissance du futur
époux, l'acte de décès de sa mère, le consente-
ment de son père et le certificat de publica-
tions et de nos oppositions de Jablines, toutes
ces pièces régulièrement légalisées et
dûment paraphées par nous et les



parties produisantes, restant annexés 51
à l'un des doubles du présent acte de mariage.
Après avoir donné lecture de toutes les pièces
ci-dessus mentionnées et des Chapitres six, du
titre du Mariage au code civil, nous avons
demandé aux futurs époux, et à la future
épouse s'ils veulent se prendre pour mari et
pour femme, chacun d'eux, ayant répondu
séparément et affirmativement, nous officier
civil, avons déclaré au nom de la loi que
Nicolaïe Duquesne et Mathilde Bidonie Roy sont
unies par le mariage. Nous avons immédia-
tement dressé le présent acte en présence 1.
Du côté de l'époux, Vincent Eugène Romain
âgé de cinquante ans, charretier, et Bottonant
Gérard, âgé de vingtneuf ans, charretiers,
tous deux témoins majeurs domiciliés en
cette Communauté, amis de l'époux, 2.
Du côté de
l'épouse, Roy Honoré, manoeuvrier, âgé de soixante
six ans, oncle paternel de l'époux, Denis et
Sazare Dur, Instituteur public, âgé de cinquante
quatre ans, ami de l'époux, Tous deux, domi-
ciliés également en cette Communauté, et tous
quatre témoins majeurs lesquels ont ainsi que
les parties contractantes et le père et mère de l'épouse
signé avec nous le présent acte de mariage, après lecture
d'iceux.

F. D'Angot Off. Roy
Bottonant
et. Roy
Nicolaïe Duquesne
Mathilde Bidonie
Roy

An mil huit cent quatre vingt dix, le
quatorze février, à cinq heures du soir. Devant
nous Louis Delaroche maire et officier de l'état
civil de la Commune de Euillardou, canton de
Claye (Seine et Oise), sont comparus les sieurs
Tabouvin Charles Marie, âgé de trente quatre
ans, employé de la Ville de Paris, domicilié en cette
Commune, et Thiebaut August, âgé de
seize deux ans, ciseleur sur métaux, domi-
cilié au Grand Montrouge, rue du manège.

Nommés trois Paris seigne-
urs deux tenoires majeurs, le premier
du défunt ci après désigné et le second, cousin
dequels nous ont déclaré qu'aujourd'hui à
trois heures du soir, est décédé en cette Commune
et au domicile de son fils ci dessus nommé
Tabouvin Pierre Siméon, employé au chemin de
fer de l'Ouest, domicilié à Paris rue de la Harpe
trente six, dix huitième arrondissement, âgé de
soixante trois ans et un mois
né à Courcelles sur Seine le dix neuf
Janvier mil huit cent dix sept, fils des défunts
Christophe Tabouvin et de Catherine Josephine Aubry,
et épouse de Chenevot Catherine qui lui survivent.
Ce pair nous être parvenu des décès, nous avons
délégué le présent acte que les déclarants ont
signé avec nous après lecture faite.

Thiebaut
Delaroche
Tabouvin



no 7

Le 2 Mars 1890.

Naissance
Berthe Julie
Melayer.

Précédé à Meaux le
vingt six novembre
mil neuf cent cinquante
trois, à Euillardou le
dix sept novembre
mil neuf cent cinquante
trois.

LE MAIRE,

Delaroche

Melayeur Jules Guille
Pajard

no 8.

Le 30 Avril 1890.

Décès
Christine Esmerie
Maurice

An mil huit cent quatre vingt dix, le
trois mars, à huit heures du matin. Devant
nous Louis Delaroche, maire et officier de l'état
civil de la Commune de Euillardou, canton de Claye
(Seine et Oise), est comparu le sieur Melayer
Jules Alexandre, jardinier, âgé de vingt six ans,
domicilié en cette Commune, lequel nous a déclaré
qu'à trois à huit heures du soir, il lui est né de
son légitime mariage avec Charles Pajard veuve
lui au même domicile, sans profession, un
enfant de sexe féminin, de l'année présente et
auquel il a déclaré donner les prénoms de
Berthe Julie. Les dites présentations et déclarations
faites en présence des sieurs Guille Nathurin,
marchand de vin, âgé de trente neuf ans et
de Pajard Clarisse, âgé de quarante trois ans,
bacheliers, tous deux, tenoires majeurs domi-
ciliés en cette Commune, lesquels ont ainsi que
le père de l'enfant, signé avec nous le présent
acte après lecture faite.

An mil huit cent quatre vingt dix, le premier
mai, à huit heures du matin. Devant nous
Delaroche, maire et officier de l'état civil de
la Commune de Euillardou, canton de Claye
(Seine et Oise), sont comparus les sieurs Bellot
Jean Baptiste, âgé de soixante dix sept ans,

rentes, et le clerc Antoine, âgé de soixante ans
rentes, tous deux domiciliés en cette Commune
et témoins majeurs, le premier époux de la
dépente ci-après nommée, et le second voisin
lesquels nous ont déclaré qu'à huit heures
avril, à neuf heures du soir, et décidé
en son domicile en cette Commune Thérèse
Ismerie Maurice sans profession, âgée de
soixante-trois ans et demi, née en cette
Commune le dix-sept octobre mil huit
cent-treize, fille des défunts Jean Pierre
Maurice et de Marie Louise Canicaut et
épouse du sus-nommé Kellot Jean Baptiste
qui lui servait. Après nous être assuré
du décès, nous avons dressé le présent acte
que les déclarants ont signé avec nous après
lecture faite. Kellot J. B. Delaroché

N° 9.
Du 2 Mai 1890
Décès
Marie Madeleine
Régquier

N° 10.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 11.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 12.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 13.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 14.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 15.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 16.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 17.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 18.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 19.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 20.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 21.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 22.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 23.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 24.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 25.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 26.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 27.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 28.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 29.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 30.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 31.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 32.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 33.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 34.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 35.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 36.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 37.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 38.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 39.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 40.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 41.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 42.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 43.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 44.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 45.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 46.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 47.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 48.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 49.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 50.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël



lesquels nous ont déclaré que ce
matin, à deux heures, et décidé en cette
Commune, au domicile de ses père et mère
Marie Madeleine Régquier, âgée de onze mois et
de deux jours, née en cette Commune le dix
huit mai mil huit cent quatre vingt neuf,
fille de Romain Florent Honoré ci-dessus
dénommé et de Melantine Josephine Renaud
sans profession domiciliés en cette Commune.
Après nous être assuré du décès, nous avons
dressé le présent acte que les déclarants ont signé
avec nous après lecture faite.
Régquier Delaroché

N° 1.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 2.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 3.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 4.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 5.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 6.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 7.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 8.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 9.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 10.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 11.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 12.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 13.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 14.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 15.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 16.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 17.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 18.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 19.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 20.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 21.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 22.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 23.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 24.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 25.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 26.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 27.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 28.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 29.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 30.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 31.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 32.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 33.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 34.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 35.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 36.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 37.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 38.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 39.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 40.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 41.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 42.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 43.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 44.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 45.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 46.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 47.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 48.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 49.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

N° 50.
Du 9 Juin 1890
Décès
François Jules
Noël

quatre, fils des défunts Claude Antoine Noël et de Elisabeth récluse et époux, de Albertine Pinet qui lui survit, est domicilié en son domicile en cette Commune.
Après nous être assuré des dires, nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Niché
Pélaroche

Le mil huit cent quatre vingt dix, le samedi quatorze Juin, à onze heures du matin. Devant nous Louis Delaroche maire et officier de l'état civil de la Commune de Embardou canton de Caye, Chir. et nous sont comparus publiquement en notre maison Commune pour y contracter mariage: Dubois Abel, manoeuvrier, âgé de vingt cinq ans, domicilié en cette Commune et qui étroit le six Juin mil huit cent vingt cinq, ainsi que le constate son acte de naissance, inscrit dans nos registres et dont l'original a été mis sous nos yeux, fils majeur et légitime de Dubois Maxime Chamélas, manoeuvrier, âgé de cinquante huit ans et de Caron Thérèse, sans profession, âgée de cinquante six ans, tous deux domiciliés également en cette Commune, ses parents et consentants au mariage d'une part. Et



Charpentier Henriette Scouline, couturière ⁹² âgée de dix neuf ans et demi, domiciliée en cette Commune, et y étant née le treize en décembre mil huit cent soixante dix, ainsi que le constate son acte de naissance inscrit dans nos registres et dont l'original a été mis sous nos yeux, fille mineure et légitime de Charpentier Louis Emile manoeuvrier, âgé de cinquante trois ans, et de Jeannine Sarguel, sans profession, âgée de cinquante six ans, tous deux domiciliés en cette Commune, ses parents et consentants également au mariage d'autre part. Ses comparants nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette Commune les dimanches quermis et huit Juin de la présente année à l'heure de midi sans opposition. Nous avons ensuite interpellé les futurs époux, et leurs pères et mères de nous déclarer s'il a soit été fait un contrat de mariage, ils nous ont répondu négativement. Le futur époux, a été réformé du service militaire. Après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre six, du titre Du Mariage au code civil, nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils voulaient se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux, ayant répondu séparément

96^o 11.

Le 14 Juin 1890.
Mariage
Dubois Abel &
Henriette Scouline
Charpentier.

et affirmativement, nous officier civil
 avons déclaré au nom de la loi que
 Dubois Abel et Charpentier Henriette sont unis par le mariage. Nous avons
 immédiatement dressé le présent acte
 en présence 1^o Du côté de l'époux,
 l'époux, charpentier, âgé de quarante
 neuf ans, unel par alliance du côté ma-
 ternel de l'épouse, Dubois Louis, âgé de
 trente ans, manoeuvrier, frère de l'époux,
 Du côté de l'épouse Dubois Charles,
 manoeuvrier, âgé de vingt huit ans et
 Dubois Albert, manoeuvrier, âgé de vingt
 trois ans, tous deux, beaux frères de
 l'époux, et trois quatre témoins majeurs
 domiciliés en cette commune lesquels ont
 ainsi que les parties contractantes et
 les père et mère de l'épouse signé au
 nous le présent acte, à l'égard du père et
 mère de l'épouse, ils nous ont déclaré
 ne savoir écrire ni signer, de ce requis et
 interpellés conformément à la loi après
 lecture faite.

Henriette Charpentier
 Dubois Abel l'époux
 Fernand Laryul
 Charpentier
 Abel
 L'époux
 Dubois
 L'épouse
 Dubois
 l'époux
 Dubois
 l'époux
 Dubois
 l'époux



76^e 12

Le 23 juin 1840.

Naissance
 Lucienne Georgette
 Betteneux.

Par acte en date du vingt-neuf
 avril mil neuf cent onze inscrit
 à la mairie de Villardou Lucienne
 Georgette Betteneux dont la naissance
 est constatée dans l'acte ci-contre
 a contracté mariage avec Fernand
 Laryul
 l'acte mention fait par nous, officier
 de l'état civil le vingt-neuf avril
 mil neuf cent onze.

Fernand Laryul
 marié à Catha dou la
 jeune femme mil neuf cent
 vingt et un avec Richard
 Louis Raymond Marais
 la jeune femme mil neuf cent
 vingt et un
 * Voir fin des registres

76^e 13.

Le 13 juillet 1840
 l'épouse
 enfant sans vie

Le 23 juin 1840
 L'An mil huit cent quatre vingt dix
 le vingt trois juin, à cinq heures du matin,
 devant nous Louis Delaroché maire et
 officier de l'état civil de la commune de
 Villardou canton d. Clazy (Seine-et-Marne),
 est comparu le sieur Betteneux Georges
 Sidore, manoeuvrier, âgé de vingt neuf
 ans, domicilié en cette Commune, lequel
 nous a déclaré que ce matin à trois heures
 et demie et plus est né en son domicile et
 de son légitime mariage avec Fey Estelle
 Fanny, sans profession, âgée de vingt cinq
 ans, demeurant avec lui, au même domicile,
 un enfant du sexe féminin qui il nous présente
 et auquel il a déclaré donner les prénoms de
 Lucienne Georgette. Les dites présentations et
 déclaration nous ont été faites en présence

des sieurs Fey Alexandre, manoeuvrier, âgé
 de quarante sept ans et Betteneux Louis
 Alexandre, manoeuvrier, âgé de soixante deux
 ans, tous deux, témoins majeurs domiciliés
 en cette Commune, lesquels ont ainsi que
 le père de l'enfant, signé avec nous le présent
 acte de naissance après lecture faite.

Betteneux
 Fey
 Delaroché

Le 13 juillet 1840
 L'An mil huit cent quatre vingt dix, le
 treize juillet, à cinq heures du soir, devant
 nous Louis Delaroché, maire et officier de
 l'état civil de la Commune de Villardou

canton de Clazy (Seine et Marne), ont comparu
les sieurs Gorenz Benjamin, âgé de trente sept
ans, boulanger de Debarle Auguste garde
champêtre, âgé de trente huit ans, tous deux
souvains majeurs domiciliés en cette Commune,
lesquels nous ont présenté un enfant sans
du sexe masculin, qui ils nous ont dit être
né de Black Amantine Civile sans profession
âgée de trente trois ans domiciliée en cette Com-
mune, épouse de l'époux Dominique, manouvrier
âgé de quarante un ans en ce moment absent
et sans domicile connu. Déclarant que cet
enfant est sorti du sein de sa mère, aujour-
d'hui à deux heures du soir. Et les déclarants
ont signé avec nous le présent acte après
lecture faite. A. Durak Gorenz

D. Durak

L'An mil huit cent quatre vingt dix, le deux
avril à huit heures de matin Devant nous
Delaroche, maire et officier de l'état civil de la
Commune de Trilbardou canton de Clazy (Seine et
Marne), ont comparu les sieurs Bettent
Alexandre, manouvrier, âgé de sixant deux
ans, et Bettent Georges, charretier, âgé de vingt
neuf ans, tous deux souvains majeurs domiciliés
en cette Commune, le premier, fils de la défunte
et après nommée et le second petit fils et cousin
lesquels nous ont déclaré qu'hier à six heures
du soir, et déclaré en son domicile en cette

N^o 14.
Le 2 Août 1890
Décès
Rosine Adeline
Charpentier

Commune, Rosine Adeline Charpentier, sans
profession, âgée de quatre vingt neuf ans, née à
Clazy (Seine et Marne) le vingt sept février dernier,
fille légitime de Pierre Charpentier et de Marie
Christine Robert d'icelle, et veuve de Pottevent Jean
François Georges. Après nous être assuré de dites nous
avons dressé le présent acte, lequel déclarants ont
signé avec nous après lecture faite.

Bettent
Georges
Bettent

L'An mil huit cent quatre vingt dix, le deux avril
à onze heures de matin, Devant nous Louis Delaroche
maire et officier de l'état civil de la Commune de
Trilbardou canton de Clazy (Seine et Marne), ont
comparu le Sieur Labourin Charles, âgé
de trente quatre ans, employé de la Ville de Paris,
domicilié en cette Commune, lequel nous a déclaré
que ce matin à deux heures, il lui est né un fils
Commune, et de son légitime mariage avec Odile
Maria Clésia, sans profession, âgée de vingt neuf
ans, domiciliée avec lui, au même domicile, un
enfant du sexe féminin, qui il nous présente, et
auparavant il a déclaré donner les prénoms de
Charlotte Suzanne. Les dites présentations et déclarations
faites en présence des sieurs Louis Durak, âgé de
cinquante quatre ans, conducteur principal du service
des carreaux, de la Ville de Paris, et étant domicilié
quai de Seine numéro six, Charles Labourin,
marchand de vin, âgé de trente quatre ans,
domicilié en cette Commune, tous deux souvains

N^o 15.
Le 3 Août 1890
Naissance
Charlotte Suzanne
Labourin.

maieurs, lesquels ont ainsi que le père de
l'enfant signé avec nous le présent acte après
lectures faites

L. Souire *L. Souire*
Charles Delaroché

N^o 17.
Le 18^{ème} 1890.
Décès
Victoire Marie
Paradis.

L. An mil huit cent quatre vingt dix, le
dix août à onze heures du matin. Devant
nous Louis Delaroché, maire et officier de
l'état civil de la commune de Trilbardou,
canton de Clay (Saïnt-a-Marie), est comparu
le sieur Debain Louis Victor, charcutier,
âgé de vingt sept ans, domicile en cette
commune, lequel nous a déclaré que ce
matin, à une heure il lui est né de son
légitime mariage avec Harland Claire
Félicite, sans profession, âgée de vingt cinq
ans, demeurant avec lui, au même domicile
un enfant du sexe masculin qui est nommé
présent et auquel il a déclaré donner le
prénom de René Victor. Les dits présentations
et déclarations faites en présence des sieurs
Gauvelle Clément, âgé de quarante quatre
ans, maraîcher, et Denisot Lazare Pierre,
âgé de cinquante cinq ans, instituteurs
publics, tous deux témoins majeurs, domiciliés
en cette commune, lesquels ont ainsi que le père
de l'enfant, signé avec nous le présent acte
de naissance après lecture faite.

Desain Delaroché
Gauvelle Denisot

N^o 18.
Le 6 Novembre 1890.
Décès
Jules Ernest
Siquin.

L. An mil huit cent quatre vingt dix,
le dix-neuf septembre, à sept heures du matin,
Devant nous Louis Delaroché, maire et officier
de l'état civil de la commune de Trilbardou,
canton de Clay (Saïnt-a-Marie), sont comparus
les sieurs Gastiers Jean Louis rentier, âgé de
soixante trois ans, et Raïss Anide cultivateur
âgé de cinquante six ans, tous deux témoins
majeurs domiciliés en cette commune, et
voisins de la décédée ci-après désignée
lesquels nous ont déclaré qu'hier, à huit
heures du soir, est décédée en son domicile en
cette commune, Paradis Victoire Marie, sans
profession, âgée de soixante deux ans, née
à Charny (Saïnt-a-Marie), le vingt six Mai
mil huit cent dix huit, fille des défunts
Paradis Pierre Charles et de Desjeaux, Marie
Victoire et épouse de Herméille Jean Pierre,
qui lui survit. Après nous être assuré
du décès, nous avons dressé le présent acte
qui les déclarants ont signé avec nous,
après lectures faites

N^o 18.
Le 6 Novembre 1890.
Décès
Jules Ernest
Siquin.

L. An mil huit cent quatre vingt dix,
le six novembre, à huit heures du matin,
Devant nous Louis Delaroché, maire et
officier de l'état civil de la commune de
Trilbardou, canton de Clay (Saïnt-a-Marie),
sont comparus les sieurs Siquin Jules,

N^o 46.
Du 10 Août 1890.
Naissance.
René Victor
Desain.

Desain René, Victor, né le 10-8-1890 à
Trilbardou (A.M.) décès le 4-6-1939
à Paris-14^e (107)

Transcription à Paris, merci de Trilbardou

boulangère, âgée de trente-cinq ans, domiciliée en
cette Commune, et Lamy Léon Kuffin, rentier,
âgé de cinquante six ans, domicilié à Paris
(Seine) rue Vapereau numéro quarant six, tous
deux, témoins majeurs, le premier, fils du défunt
ci-après nommé, et le second beau-père, lesquels
nous ont déclaré que ce matin, à une heure,
est décidé en son domicile en cette Commune
Jules Ernest Dequin, propriétaire, âgé de soixante
ans et quatre mois, né à Coulbargues le vingt
sept juin mil huit cent trente, fils des défunts
Pierre Jules Dequin et de Alexandrine Marguerite
Gouffé et épouse de Héloïse Appoline Victorine
Sarruelle qui lui survit. Après nous être
assuré du décès, nous avons dressé le
présent acte que les déclarants ont signé
avec nous après lecture faite.

L. Lamy *Dequin*
E. Dubouché *Dequin*

L'An mil huit cent quatre vingt dix, le
vingt décembre, à six heures du matin. Devant
nous Louis Dubouché, maire et officier de l'état
civil de la Commune de Coulbargues, canton de
Claye, arrondissement de Meaux, (Seine-et-Marne)
sont comparus les sieurs Pivrot Jacques,
rentier, âgé de soixante dix sept ans, demeurant
Saint Victor, curé d'enseignant, âgé de trente six
ans, tous deux, domiciliés en cette Commune
et amis du défunt ci-après désigné, lesquels
nous ont déclaré que ce matin, à quatre heures,

est décidé en son domicile en cette Commune
Gaston Jean Louis Guillaume, âgé de trois-vingt-trois ans
et dix mois, rentier, né à St-Sulpice (Seine-et-Marne)
le quatorz février mil huit cent dix sept, fils
des défunts Gaston Jean Louis Guillaume et de
Boisard Marie et épouse de Marie Anne Calpnie
Canery qui lui survit. Après nous être assuré
du décès, nous avons dressé le présent acte que
les déclarants ont signé avec nous après lecture
faite.

J. Pivrot
E. Dubouché

L'An mil huit cent quatre vingt
dix, le vingt cinq Décembre, à quatre heures du
soir. Devant nous Louis Dubouché, maire et
officier de l'état civil de la Commune de Coulbargues
canton de Claye (Seine-et-Marne), sont comparus
les sieurs Tabourin Charles Marie, employé de la
Ville de Paris, âgé de trente cinq ans et Chapsusot
François également employé de la Ville de Paris,
âgé de quarante six ans, tous deux, témoins
majeurs domiciliés en cette Commune, lesquels
nous ont déclaré que Tabourin Charlotte Suzanne
âgée de cinq mois, née en cette Commune le
trois août mil huit cent quatre vingt dix, fille
de légitime mariage de Tabourin Charles Marie
et de Odile Maria Clésia qui lui survivent,
est décidé en cette Commune à dix heures
du matin aujourd'hui vingt cinq décembre
au domicile de ses père et mère

N^o 20
Du 25^{le} 1890

Décès
Charlotte Suzanne
Tabourin.

N^o 19

Du 20 Décembre 1890

Décès

Jean Louis Guillaume
Gastien.

Après nous être assuré des diées, nous avons
dessus le présent acte que les déclarants ont signé
avec nous.

Chapuisot Delaruche Dubouvier

N^o 21.
Du 27 Décembre 1890.
Naissance
Jeanne Charlotte
Dubois.

En l'an mil huit cent quatre vingt dix, le
vingt sept décembre, à quatre heures du soir.
Devant nous Louis Delaruche, maire et officier
de l'état civil de la commune de Trilbardou
canton de Clays, (Sain et Narm), est comparu
le sieur Dubois Abel, manoeuvrier, âgé de
vingt cinq ans, domicilié en cette Commune
lequel nous a déclaré qu'ce matin à dix
heures, il lui est né de son légitime mariage
avec Charpentier Henriette Constant, coutu-
rier, âgée de vingt ans, demeurant avec lui
au même domicile, un enfant de son féminin,
qu'il nous présente et auquel il a déclaré
donner les prénoms de Jeanne Charlotte. Les
dites présentation et déclaration nous ont
été faits en présence des sieurs Dubois
Emile, âgé de trente ans et Dubois Charles
âgé de vingt huit ans, tous deux manoe-
uvriers domiciliés en cette Commune et témoins
majeurs, lesquels ont ainsi que le père de
l'enfant signé avec nous le présent acte
après lequel nous Dubois Abel

Dubois Charles E. Dubois
Delaruche

N^o 22.

Du 31 Décembre 1890

Mariage
Raim Emile Siméon et
Bouvier Albertine Louise.

En l'an mil huit cent quatre vingt dix, le
mercredi trente un décembre, à onze
heures du matin. Devant nous Louis Delaruche
mair et officier de l'état civil de la commune
de Trilbardou, canton de Clays (Sain et Narm),
sont comparus publiquement en notre mairie
Commune pour y contracter mariage Raim
Emile Siméon, cultivateur, âgé de vingt cinq
ans et onze mois, domicilié en cette Commune,
et y étant né le neuf Janvier mil huit cent
sixant cinq ainsi qu'il est constaté par son acte de
naissance inscrit dans nos registres, et
dopu l'original a été mis sous nos yeux,
fils majeur et légitime de Raim Siméon
Achille, âgé de quarant-neuf ans et de Marie
Marie Eléonore, âgée de quarant-cinq ans,
cultivateurs, domiciliés en cette Commune,
tous deux, ici présents et consentants au mariage
d'eux seuls. Et Bouvier Albertine Louise, sans
profession, âgée de vingt cinq ans et trois mois,
domiciliée en cette Commune, et y étant née
le vingt deux septembre mil huit cent sixant
cinq, ainsi qu'il est constaté par son acte de naissance,
inscrit dans nos registres et dont l'original
a été également mis sous nos yeux, fille
majeure et légitime de Bouvier Alexandre
Mathieu cultivateur, âgé de cinquante-neuf ans,
domicilié en cette Commune, ici présent et
consentant au mariage, et de Marie Louise
Marie Eliza, décédée en cette Commune le trente

un ~~en~~ mil huit cent quatre vingt, ans,
qui le constate son acte de décès, inscrit dans
nos registres et dont l'original a été mis sous
nos yeux, d'autre part, les Comparants nous
ont requis de procéder à la célébration de leur
mariage, dont les publications ont été faites
en notre maison commune les dimanches
quatorze et vingt-un décembre précédent mois
à l'heure de midi, sans opposition. Nous
avons ensuite interpellé les futurs époux
et leurs pères et mères, pour nous déclarer
s'il avait été fait un contrat de mariage,
ils nous ont répondu négativement. Le
futur époux, sous le rapport de la loi
militaire, se trouve dans la réserve de
l'armée active. Après avoir donné lecture
de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et
du Chapitre six de titre Du mariage au
code civil, nous avons demandé au futur
époux, et à la future épouse s'ils voulaient
se prendre pour mari et pour femme, chacun
à eux, ils ont répondu séparément et affirmati-
vement, nous officier civil avons déclaré
au nom de la loi que Raim Emile Simion et
Bouvier Albertine Louise, sont unis par le mariage.
Nous avons immédiatement dressé le présent
acte en présence 4°. Du côté de l'époux, Guchon
Florent Claude, son, âgé de quarant-neuf ans,
entrepreneur de l'œuvre, domicilié à St Quentin,
rue Notre-Dame neuvième onze (Saint) sous

par alliance de l'époux. Pinard Auguste ^(G)
âgé de cinquante-deux ans, iclusier, domicilié
à Fresnoy (Seine et Marne), ami de l'époux.
2°. Du côté de l'épouse Bouvier Albert
Alexandre, âgé de vingt-neuf ans, employé
de culture domicilié à Charmy, canton de
Claye, fils de l'épouse. Fivost Jules, âgé
de quarante ans, employé à la Ville de
Paris, domicilié à Meaux, parrain de l'épouse,
tous quatre témoins majeurs, lesquels ont
ainsi que les parties contractantes et les
pères et mères de l'époux, signé avec nous
le présent acte, après lecture faite à l'époux
du père de l'épouse, il nous a déclaré ne
savoir écrire ni signer de ce requis et
interpellé conformément à la loi.

Albertine Bouvier

Raim Simion celine Marie

S. Marie

A. Bouvier

A. Pinard

G. Fivost

Le présent registre destiné à
constater les naissances, mariages et
décès pendant l'année mil huit cent
quatre vingt dix, et dans lequel il y a
en lieu d'inscrip. les naissances, quatorze

marriages, ouge décès et un enfant mort né,
a été clos & arrêté par nous, Maire et
officiers de l'état civil soussignés de la Com-
mune de Trilbardou, ce jourd'hui trent
un décembre mil huit cent quatre vingt
deux.

L. Maire

P. Laruech

Table alphabétique des actes contenus
au présent registre.

N ^o ordre	du actes	Noms et prénoms	Date
Naissances			
1	12	Bellenent Eugénie Georgette	23 juin
+	2	Desain René Victor	10 Juin
3	21	Dubois Jeanne Charlotte	27 Juin
+	4	Dukrou Arthur Eugène Eon	5 Janvier
5	7	Melayet Berthe Julie	2 Mars
6	15	Labouzin Charlotte Suzanne	3 Avril
Mariages			
1	11	Dubois Abel et Charpentier Henriette Valentine	14 Juin
2	5	Duquesne Théophile et Lou Mathilde Sidonie	8 Février
3	1	Eméry Jules Théodore et Debauvais Eugénie Josephine	1 ^{er} Janvier
4	22	Rain Emile Simon et Bourcier Albertine Louise	31 ^{er} Juin
Décès			
1	14	Charpentier Reine Adeline	2 Avril
2	5	Clément Laurence Scholastique	20 Janvier
3	19	Gastier Jean Louis Guillaume	20 Juin

N ^o ordre	du actes	Noms et prénoms	Date
Suite des décès			
4	4	Marin Jean Baptiste	1 ^{er} Janvier
5	8	Maurice Thérèse Emérie	30 Avril
6	10	Moil François Jules	9 Juin
7	17	Paradis Victoire Marie	18 ^{es} Juin
8	18	Séquin Jules Ernest	6 ^{es} Juin
9	9	Régnier Marie Madeleine	2 mai
10	6	Labouzin Pierre Simon	14 Janvier
11	20	Labouzin Charlotte Suzanne	25 ^{es} Juin
Enfant mort né			
1	13	Séjore	13 Juillet

Les présentes tables certifiées vraies et
vérifiées par nous Maire et officiers de l'état civil
de la Commune de Trilbardou, ce jourd'hui deux
Janvier mil huit cent quatre vingt deux

L. Maire
P. Laruech

* Acte N^o 12 du 23 Juin 1830.

Mention en marge

Décédé le seize mai mil neuf cent quatre vingt et
MARSEILLE (Bouches du Rhône).

Mention faite à TRILBARDOU (Seine et Marne) le
vingt neuf mai mil neuf cent quatre vingt.

Le Maire,

[Signature]